



Date de convocation :
09 novembre 2017

Nombre de conseillers
en exercice : 14

Délibération du Conseil
Municipal
(D.C.M.) N°11-6

Construction Abri pour
véhicules Erdf
Acceptation de sous-traitance
Eurl CDCM

L'an deux mille dix-sept et le vingt novembre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian SANS, le Maire.

Présents : MM. SANS, RAMEAU, Mmes GERARD, SAINT-SUPERY, MM. RIVIERE, LIVOTI, Mmes DALLA-ZANNA, TOUZANNE, M. PIZZATO, Mmes AIMONE-CAT, M. ROUCH.

Absents excusés :
M. AMOUROUX (proc à M. PIZZATO)
Mme CAHUZAC (proc à M. RAMEAU)

Absente : Mme TONELLO

Madame Rosanna DALLA-ZANNA est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que l'entreprise Sas Nestadour, Pôle Industriel – Pyrène Aéro Pôle, 65290 LOUEY, souhaite sous-traiter la prestation *Mise en œuvre, pose charpente métallique, couverture, bandeaux et descente eaux pluviales*, qui lui a été attribuée lors du marché de travaux de construction d'un abri pour véhicules Erdf.

L'entreprise Sas Nestadour souhaite que la Eurl CDCM, « Cardignan », 32330 COURRENSAN, assure la sous-traitance pour les travaux relatifs à la *prestation Mise en œuvre, pose charpente métallique, couverture, bandeaux et descente eaux pluviales*, pour un montant de 5 000.00 € HT.

Monsieur le Maire présente toutes les pièces fiscales, sociales et professionnelles des entreprises concernées ainsi que les déclarations de sous-traitance (DC4) et demande au Conseil Municipal de se prononcer quant à la demande de sous-traitance pour les travaux cités ci-dessus, formulée par l'entreprise Sas Nestadour.

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents, décide :

- d'accepter la demande de sous-traitance présentée par l'entreprise Sas Nestadour, Pôle Industriel – Pyrène Aéro Pôle, 65290 LOUEY, dans le cadre du marché de travaux de construction d'un abri pour véhicules Erdf, en faveur de la Eurl CDCM, « Cardignan », 32330 COURRENSAN, pour les travaux relatifs à la *prestation Mise en œuvre, pose charpente métallique, couverture, bandeaux et descente eaux pluviales* pour un montant de 5 000.00 € HT ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les déclarations de sous-traitance (DC4).

.../...

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.
Affiché le **23 novembre 2017**

Pour extrait conforme,
En Mairie, le **21 novembre 2017**

Le Maire,
C.SANS

